



E2-00112
985450
Hist Géo G

Code épreuve : 265

Nombre de pages : 9

Session : 2021

Épreuve de : Hist, géo et géopolitique ESSEC

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

La maîtrise des espaces communs (maritime, aérien, extra-atmosphérique et numérique), enjeu de puissance par les États depuis 1945.

À l'été 2020, les tensions dans la Méditerranée se sont multipliées : La Grèce accuse la Turquie de mener des opérations illégales de recherche d'hydrocarbures dans ses eaux territoriales. Pourtant, les limites de ces eaux sont fixées, pour chacun des deux pays, à 6 miles marins. En effet, les bateaux turcs seraient contraints de passer par les eaux grecques dès lors qu'ils souhaiteraient emprunter la Mer Égée si les limites étaient fixées de la même manière que pour la plupart des pays, soit à 12 miles. Les espaces communs peuvent ainsi être motifs de guerre : ils constituent donc de réels enjeux pour les États dans leurs rapports de force et pour l'affirmation de la puissance.

Notons que la puissance se définit comme la capacité d'influence d'un État. Il s'agit de la « capacité de faire, la capacité de faire faire, la capacité de refuser de faire » (Serge Sur). En d'autres termes, la puissance d'un État se traduit par l'exercice d'une domination par la force (« hard power ») et l'influence. Pour s'imposer comme puissance, les États - soit l'ensemble des institutions et administrations qui organisent, la société par l'exercice d'une souveraineté ; et qui détiennent le monopole de la violence.

légitime - doivent détenir les moyens de la puissance, au service de leur volonté. La maîtrise des espaces communs constitue alors une condition de la puissance, qui se traduit par le contrôle et la domination dans ces espaces. Les espaces communs sont constitués des espaces naturels partagés par les États : soit l'espace maritime qui représente les $2/3$ du globe (mers et océans), l'espace aérien dont la limite (frontière) s'étend pour chaque État à 20 km de hauteur, l'espace extratmosphérique (spatial) ainsi que l'espace numérique (35 milliards de machines connectées aujourd'hui pour 4,5 milliards d'utilisateurs), autrement dit le cyberspace qui est un espace virtuel, accessible par l'utilisation du web et qui établit des connexions (le Net). Ainsi, ces espaces sont convoités, utilisés, exploités par les États pour l'exercice de la puissance, particulièrement depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, qui est le point de départ de la Guerre froide; soit de l'engagement des superpuissances dans une guerre durant laquelle les armes employées ne sont pas destructrices mais dissuasives. Les rapports géopolitiques changent et les terrains de jeu se renouvellent. La maîtrise des espaces communs est un moyen de la puissance, et dont les caractéristiques ont évolué avec la mondialisation. Ces espaces font alors l'objet de nombreux traités, principes, et coopérations qui les contrôlent. Pourtant, les conflits autour de ces espaces « communs » ne cessent et se multiplient.

Alors, pourquoi les États cherchent-ils la maîtrise de ces espaces dans le but d'affirmer leur puissance, alors même qu'ils sont communs et nécessitent une protection commune contre les risques et dangers non-étatiques?

D'abord, les espaces communs font l'objet de la volonté d'une maîtrise par les États tant ils sont des espaces attractifs et stratégiques depuis 1945 (I) puisqu'ils jouent un rôle dans les recompositions géopolitiques et les rapports de puissance (II). Mais malgré tout, ces espaces restent des espaces communs qui nécessitent une protection internationale et des coopérations pour les règles qui les régissent. (III).

* * *

Les espaces communs sont des espaces attractifs et stratégiques qui font l'objet d'une volonté de maîtrise de la part des États depuis 1945. En effet, depuis 1945, les États cherchent à « privatiser » ces espaces en se les appropriant (A) puis en appliquant une volonté expansionniste (B) tant les espaces communs constituent des ressources importantes (C).

Les espaces communs font l'objet d'une volonté d'appropriation de la part des États depuis 1945. En effet, ces espaces constituent un nouveau terrain dans lequel les États imposent leurs frontières. Concernant l'espace maritime, la Convention de Montego Bay (1982) fixe les nouvelles frontières maritimes : les eaux territoriales à 12 miles et les ZEE des États. De plus, des frontières étatiques sont imposées dans l'espace : les Américains plantent un drapeau lors de leur arrivée sur la Lune. Les frontières aériennes, elles, sont fixées à 20 km au dessus des États. Concernant le cyberspace : dans un premier temps, il a été créé par des chercheurs américains souhaitant établir une connexion rapide pour lancer une opération militaire en cas d'attaque nucléaire, dans le contexte de la Guerre froide. Arpanet est alors né, puis est devenu un réseau mondial, affranchi des contrôles et de l'intervention des États. Le cyberspace est pourtant un espace que les États se sont appropriés et maîtrisent aujourd'hui, d'où le mouvement des Anonymous, réclamant un espace

de liberté. F. Tréguier décrit ce phénomène dans L'Utopie déçue. Une contre-histoire d'internet: il s'agit de l'appropriation des États de cet espace libre et commun.

Alors, les États démontrent aussi leur volonté d'exploiter ces espaces en adoptant une attitude expansionniste les concernant. Durant la Guerre froide, les deux Grands (États Unis et URSS) s'engagent dans une course à l'espace et à l'armement (espace aérien). Valentina Terechkova est la première femme russe à être envoyée dans l'espace (1963). Les États Unis et l'URSS mènent alors une guerre pour l'appropriation de l'espace extra-atmosphérique. En ce qui concerne les espaces maritimes, les États Unis déploient leur force maritime, ils sont perçus comme un véritable Thalassocrator (Document 1) qui cherche à s'étendre sur les mers et océans du monde :

Les 7 flottes de la US Navy recouvrent l'espace maritime mondial, ils prévoient l'augmentation à 350 navires de leur flotte de guerre d'ici quelques années, détiennent 11 porte-avions (dont des CATOBAR) qui leur garantissent une force de projection dans l'espace maritime et l'espace aérien. La Chine, elle, déploie sa force avec sa volonté d'expansion impérialiste (M. Duchâtel : le « pivot maritime » de la Chine). La France obtient en 2021 l'extension de sa ZEE réunionnaise et des îles Saint-Paul (+ 150 000 km²). L'espace numérique, lui, constitue une véritable recherche de contrôle : la Chine s'étend dans le domaine numérique et projette de devenir la première puissance numérique en intelligence artificielle d'ici 2030.

Aussi, les espaces communs sont de véritables ressources que les États cherchent à maîtriser pour l'affirmation de leur puissance. Les espaces maritimes constituent des ressources halieutiques très importantes (230 milliards de dollar/an), des ressources aussi en hydrocarbures : de nombreux gisements off-shore se trouvent au large du Canada et du Brésil, ainsi qu'en Arctique qui déient 400 gisements. L'extraction off-shore est certes plus coûteuse que celle du Moyen-Orient (27 \$ le baril), mais moins que le gaz de schiste (62 \$ le baril) : elle vaut 40 \$ le baril.

Code épreuve : 265

Nombre de pages :

Session : 2021

Épreuve de : Hist, géo et géopolitique ESSEC

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

Les ressources en hydro-carbures sont un réel enjeu de la puissance, c'est pourquoi elles sont si importantes aux yeux des États et convoitées. Enfin, les câbles sous-marins (Document 2) sont d'importantes ressources informationnelles puisque 90% des informations transitent par ces câbles.

Ils sont les veines de la mondialisation numérique.

Les métaux rares constituent aussi de réelles ressources convoitées pour l'utilisation numérique. Beaucoup de ces métaux se trouvent dans les mers et océans. (G. Piton, La Guerre des métaux rares), et sont des objets de recherche importants.

Alors, les États cherchent de plus en plus à maîtriser les espaces communs, très attractifs car riches et qui permettent aux États d'affirmer leur puissance. C'est pourquoi ce sont des enjeux stratégiques de la géopolitique mondiale.

*

Les espaces communs jouent un rôle très important dans les rapports géopolitiques et l'affirmation de la puissance. Ils constituent alors les nouvelles armes et terrains de bataille des conflits actuels (A), mais aussi les nouveaux espaces géostratégiques et géopolitiques mondiaux (B) ainsi que les nouvelles frontières ^{géopolitiques} de la mondialisation (C).
Les espaces communs sont les nouveaux lieux

de conflit et les nouvelles armes dans la régulation de ces conflits. Le cyberspace est en effet le nouveau terrain ^{et la} ^{nouvelle} ^{arme} de conflits entre les États: en décembre 2020, les États-Unis et leur gouvernement ont reçu une cyberattaque de l'URSS. De plus, ils mènent une guerre numérique et commerciale contre la Chine (Huawei, Tik Tok). Le numérique devient alors le nouveau lieu de la guerre pour l'affirmation de la puissance entre les États. (T. Gormart : Les guerres invisibles, 2021). L'espace commun maritime est lui aussi le lieu de tensions: depuis le « Pivot asiatique » annoncé par B. Obama et visant à développer 60% de la flotte américaine en Asie, la Chine se sent menacée. De plus, elle entretient des conflits en Mer de Chine où elle revendique des eaux et îles (Senkaku-Diaoyu / Paracels / Spratleys). L'espace maritime est ainsi un véritable lieu de conflit.

Les espaces communs deviennent alors le lieu de la géopolitique mondiale et de la politique. La Chine continue de développer depuis 2012 son volonté d'expansion dans les océans avec son projet RCEP et son projet BRI (Belt and Road Initiative), auxquels l'Inde, le Japon et les États-Unis répondent par un projet économique de libre échange: le FOIP (Free and Open Indo-Pacific). Le net devient le lieu de la politique (les élections présidentielles et les campagnes sur internet). La domination hégémonique des États-Unis cherche à être élargie et les Européens se délient de plus en plus de leur dépendance vis-à-vis des GAFAM en imposant une taxe de 3% en 2020. L'espace aérien est lui-même un enjeu stratégique pour la puissance. En avril 2021, les tensions entre Israël et Jordanie se sont accélérées et la Jordanie a interdit le passage de l'avion transportant le premier ministre de l'État hébreux

vers les Emirats Arabes Unis. Une fois de plus, les États cherchent à affirmer leur puissance par la maîtrise des espaces communs.

C'est pourquoi les espaces communs constituent les nouvelles frontières de la mondialisation. En effet, l'ère du numérique a vu le jour et les États s'engagent dans un développement de leurs intérêts vis à vis de l'espace numérique. Les États Unis et la Chine se tournent de plus en plus vers l'Intelligence Artificielle (IA) que Poutine décrit comme la nouvelle condition de puissance. Sur 3000 start-up dans le secteur, 1400 sont américaines et 400 sont chinoises. Les Japonais se développent aussi dans les technologies de pointes.

Face book, pour 2 milliards d'utilisateurs, est "fièrement américain" d'après son utilisateur. Space X d'Elon Musk développe ainsi son «Starlink Project» pour réduire la fracture numérique et accorder une connexion stable à internet aux zones défavorisées (Afrique: 18% ont accès à une connexion contre 78% en Europe). L'espace maritime apparaît lui aussi comme la nouvelle frontière de la mondialisation: d'après Kissinger "un porte-avions, c'est 10000 tonnes de diplomatie". Voilà pourquoi les pays s'arment de plus en plus, cherchant à affirmer leur puissance (R. Royer Géopolitique de la mer et des océans).

Les espaces communs apparaissent donc comme de réels marqueurs de la puissance; c'est pourquoi les États cherchent à la maîtriser. Mais leur maîtrise doit s'effectuer à l'international pour plus d'efficacité.

*

En effet, les espaces communs nécessitent une coopération internationale pour plus d'efficacité dans leur protection. Les États risquent l'appropriation de ces espaces par des acteurs non-étatiques (A), alors ils cherchent de plus en plus à les protéger (B) mais cette protection doit être le résultat d'une coopération

internationale. (c).

Les États risquent en effet, par le manque de maîtrise et de contrôle, l'appropriation des espaces par des acteurs non-étatiques. En 2009, les États Unis et Israël ont lancé une attaque numérique à l'Iran via un virus (Stuxnet) qui s'est retrouvé sur le web, accessible aux hackers. Depuis, la recrudescence de la cyberpiraterie fait rage et les cyberattaques sont très fréquentes de la part des acteurs non-étatiques (utilisation du Net par Daech). L'espace maritime, lui aussi, est confronté à des risques et dangers: la piraterie aux larges des côtes africaines mais aussi l'émergence de la pêche informelle (20 à 30%) qui fait des pertes considérables pour les États producteurs.

Ainsi, les États emploient des stratégies de protection contre les risques qui émergent dans ces espaces communs. Obama a désigné en 2009 un responsable de la sécurité numérique. La Chine, elle, s'appuie de cyber-experts (30 000), une véritable armée: une Grande muraille de Chine numérique qui contrôle et maîtrise parfaitement le Net chinois, mettant en avant les BATX (K. Strittmatter: Quand la Chine surveille son peuple et bientôt le monde). L'Inde, les États Unis, le Japon et l'Australie s'unissent contre la piraterie avec le QUAD, qui constitue un réel danger. Enfin, les pollutions atmosphériques sont limitées par des marchés carbone, promus par l'Europe. Ainsi, les États cherchent à se protéger des risques des espaces communs.

Alors, la mise en place d'une coopération est nécessaire pour préserver l'espace commun. Les océans fortement pollués sont l'objet de coopération pour la préservation de l'espace: l'Ocean Clean up (ONG) doit réduire le Great Pacific Garbage Patch. De plus, de nouvelles missions aéro-spaciales se font sur la base de la coopération entre États. En Avril 2021, le départ de l'astronaute Thomas Pesquet,

Code épreuve : 265

Nombre de pages :

Session : 2021

Épreuve de : Hist, géo et géopolitique ESSEC

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

accompagné de compagnons internationaux. Les espaces communs sont donc aussi le nouveau lieu de la coopération internationale.

* *

Les Etats cherchent alors la maîtrise des espaces communs, comme l'affirmation de leur puissance. Les traités de coopération ne multiplient dans le but de limiter les risques mais restent encore insuffisants. A l'heure actuelle, les espaces communs constituent plus un nouveau front de guerre où les litiges se multiplient (80 litiges frontaliers dans l'espace maritime) dans tous les domaines : guerres économiques (Etats Unis Chine) et guerres militaires (Indo Pacifique...).

NE RIEN ÉCRIRE DANS CE CADRE

